



**POINT SUR LE PROCESSUS DE NEGOCIATIONS EN COURS**

**Paris (France), 11 juin 2020** – [Technicolor](#) (Euronext Paris : TCH ; OTCQX : TCLRY) (la "**Société**") annonce aujourd'hui que, dans le cadre de la procédure de conciliation ouverte le 2 juin, les négociations avec ses prêteurs avancent et que, afin de faciliter la mise en œuvre d'une opération de restructuration, la Société souhaite avoir la possibilité de demander, le cas échéant, (i) l'ouverture en France d'une sauvegarde financière accélérée («**SFA**») (qui est une forme de procédure de sauvegarde pré-négociée avec les créanciers financiers uniquement) visant Technicolor SA et (ii) la reconnaissance de la SFA aux États-Unis, conformément à la réglementation applicable (la «**Procédure de Reconnaissance**»). La Procédure de Reconnaissance est une procédure qui a pour seul objectif d'acter des effets d'une procédure étrangère aux États-Unis (ici la SFA française), dans un processus allégé.

Alors que la mise en œuvre d'une opération de restructuration en conciliation nécessite le consentement de 100 % des prêteurs concernés au titre des Contrats de Crédit, la SFA permettrait la mise en œuvre d'une telle opération avec seulement l'accord de la majorité des 2/3 des prêteurs concernés.

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 4 juin, la Société a reçu une proposition globale indicative d'institutions financières représentant environ 59% des prêteurs du Prêt à Terme B et de la Facilité de Crédit Renouvelable. Cette proposition répond à la fois aux besoins de liquidités du Groupe et à la nécessité de réduire l'endettement de la Société.

En outre, il convient de préciser que la SFA et la Procédure de Reconnaissance n'auraient aucun impact sur les autres créanciers du Groupe, notamment sur les fournisseurs, ni sur le fonctionnement normal de la Société.

En conséquence, la Société annonce une autre sollicitation de l'accord de ses prêteurs actuels au titre des Contrats de Crédit, afin de permettre à Technicolor d'avoir la possibilité de demander l'ouverture de la SFA et de la Procédure de Reconnaissance, sans que ces actions ne constituent un cas de défaut de paiement en vertu des Contrats de Crédit.

La Société veillera à tenir le marché informé de l'issue des discussions avec ses prêteurs au titre des Contrats de Crédit.

###

*« **Contrats de Crédit** » désigne, collectivement, la Facilité de Crédit Renouvelable, le Prêt à Terme B, la Facilité de Crédit et le Crédit-Relais comme définis ci-dessous :*

*« **Facilité de Crédit Renouvelable** » désigne l'accord de crédit renouvelable de 250 millions d'euros conclu le 21 décembre 2016 entre, notamment, la Société, Natixis en tant qu'agent et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent des sûretés (tel qu'amendé, modifié, complété, ou mis à jour).*



« **Prêt à Terme B** » désigne le contrat de crédit d'environ 1 milliard d'euros (incluant des crédits de 755 millions EUR et des crédits de 300 millions USD), en date du 6 décembre 2016, conclu entre la Société, Citibank N.A., London Branch, en tant qu'agent des sûretés, J.P. Morgan Europe Limited, en tant qu'agent, J.P. Morgan Limited et Citigroup Global Markets Limited, en tant que co-teneurs de livres, et les prêteurs et autres parties (tel qu'amendé, modifié, complété ou mis à jour).

« **Facilité de Crédit** » désigne le contrat de crédit de 125 millions de dollars, daté du 6 novembre 2017, conclu entre Technicolor USA, Inc. (« **Technicolor USA** »), Wells Fargo Capital Finance, LLC, en qualité d'agent, et les autres prêteurs et parties le cas échéant (tel qu'amendé, modifié, complété ou mis à jour).

« **Crédit-Relais** » désigne le contrat de crédit de 110 millions de dollars, daté du 5 mars 2020, conclu entre Technicolor USA, JP Morgan Chase Bank, N.A., en qualité d'agent, et autres prêteurs et parties le cas échéant (tel qu'amendé, modifié, complété ou mis à jour).

###

**A propos de Technicolor :**

[www.technicolor.com](http://www.technicolor.com)

Les actions Technicolor sont enregistrées sur NYSE Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).

**Relations Investisseurs**

Christophe le Mignan: +33 1 88 24 32 83

[Christophe.lemignan@technicolor.com](mailto:Christophe.lemignan@technicolor.com)